

Décision

Générale

colonial

Décision n° 57-479-1936 Commissions,

n° 57-479-1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 478 du 30/09/1936

Date de publication
27 octobre 1936

Date du numéro
30 septembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

sont nommés membres du Comité de surveillance des pix en qualité de représentants du commerce local et pour une durée d'un an : MM. Muarill et Bertrand tcommerecants européclis) : MM. Ali Coubèche et Outman Farah (commereunts indigènes). Sont nommés dans les mêmes conditions, mombres du Comité de surveillance des prix en qualité de représentants de consommateurs : MM, Pradells et Fassier (consommateurs européens) : MM. Sef Saïd et Farah Siad (consommateurs indigènes).